

FICHE SIGNALÉTIQUE

HI-TECH 100

Révision : 8 mai 2013



SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial: HI-TECH 100

Code du produit/Identification interne: P/D

Usage du produit/Description: Enrobés bitumineux à chaud.

Identificateur du fournisseur: BAUVAL TECH-MIX

3350, Butte-aux-Renards, Varennes, Québec (Canada), J3X 1P7 www.tech-mix.com

Identificateur du fabricant: Identique au fournisseur

Numéro de téléphone d'urgence: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	ACGIH TLV	OSHA PEL
Silice amorphe, fondue	60676-86-0	10-30	P/D	PEL-TWA 0,1 mg/m ³ (poussière)
Monoxyde de sodium	12401-86-4	< 0,1	P/D	P/D
Dioxyde de titane	13463-67-7	0,1-1,0	TLV-TWA 10 mg/m ³	PEL-TWA 10 mg/m ³
Monoxyde de manganèse	1344-43-0	1-5	TLV-TWA 0,2 mg/m ³	PEL-TWA 1 mg/m ³ PEL-STEL 3 mg/m ³
Anhydride phosphorique	1314-56-3	0,1-1,0	P/D	P/D
Oxyde de chrome(III)	1308-38-9	0,1-1,0	TLV-TWA 0,5 mg/m ³	PEL-TWA 0,5 mg/m ³
Silicate de sodium	1344-09-8	1-5	P/D	P/D
Calcium	7440-70-2	0,1-1,0	P/D	P/D
Poudre d'aluminium	7429-90-5	0,1-1,0	TLV-TWA 1 mg/m ³	P/D
Fer	7439-89-6	0,1-1,0	P/D	P/D
Magnésium	7439-95-4	0,1-1,0	P/D	P/D
Titane	7440-32-6	< 0,1	P/D	P/D
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	10-30	TLV-TWA 0,025 mg/m ³ (particules respirables)	PEL-TWA 30 mg/m ³ (poussière totale) 10 mg/m ³ (particules respirables)
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	7-13	TLV-TWA 1 mg/m ³	PEL-TWA 15 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (particules respirables)
Oxyde de calcium	1305-78-8	15-40	TLV-TWA 2 mg/m ³	PEL-TWA 5 mg/m ³
Oxyde de magnésium	1309-48-4	7-13	TLV-TWA 10 mg/m ³	PEL-TWA 15 mg/m ³
Trioxyde de fer	1309-37-1	15-40	TLV-TWA 5 mg/m ³	PEL-TWA 10 mg/m ³
Oxyde de sodium	1313-59-3	0,5-1,5	P/D	P/D
Oxyde de potassium	12136-45-7	0,1-1,0	P/D	P/D
Soufre	7704-34-9	< 0,1	P/D	P/D
Carbone	7440-44-0	< 0,1	TLV-TWA 2 mg/m ³	15 mppcf
Polymère de styrène et de butadiène	9003-55-8	< 1,0	P/D	P/D
Asphalte (pétrole)	8052-42-4	3-7	P/D	P/D

Ce produit est classifié comme dangereux selon le Règlement OSHA (29CFR 1910.1200).

FICHE SIGNALÉTIQUE

HI-TECH 100

Révision : 8 mai 2013



SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble en cas d'urgence

IRRITANT. Peut causer des irritations ou des brûlures légères au niveau des voies respiratoires, des yeux et de la peau.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)

Voie d'administration Peau, yeux, ingestion et inhalation

Organes cibles: Aucun

Effets de l'exposition de courte durée (aigue):

Inhalation: Peut causer des irritations ou des brûlures légères au niveau des voies respiratoires.

Peau: Peut causer des irritations ou des brûlures légères au niveau de la peau.

Yeux: Peut causer des irritations ou des brûlures légères au niveau des yeux.

Ingestion: Peu probable. Peut causer des troubles gastriques.

Effets de l'exposition prolongée (chronique): Peu probable.

Conditions aggravées par exposition: Aucune connue.

Cancérogénicité : Voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Autres dangers sur la santé: Pour plus d'information, voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Impact potentiel sur l'environnement: Voir RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES, Section 12.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact cutané:

Rincer doucement la région affectée avec du savon et de l'eau courante tiède pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à l'élimination du produit chimique. Sous l'eau courante, retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Décontaminer complètement les vêtements avant leur réutilisation ou les jeter.

Contact oculaire:

Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède pendant 15 minutes ou jusqu'à l'élimination du produit chimique tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quelque chose par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Rincer complètement la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. La victime doit avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: Ne s'enflamme pas dans des conditions normales d'utilisation.

Classification inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200): P/D

Point d'éclair (méthode) : >93.3°C

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : P/D

Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : P/D

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs: Pas sensible.

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques: Probablement pas sensible.

Température d'auto-inflammation: P/D

Propriétés oxydantes: S/O

Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse appropriée pour les produits environnants.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des espaces restreints, causant un danger de toxicité et d'inflammabilité. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Les contenants fermés peuvent exploser avec l'augmentation de la pression causée par la chaleur. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés et ainsi prévenir cette situation.

Produits de combustion dangereux:

Les oxydes de carbone et autres gaz irritants pouvant comprendre d'autres produits toxiques.

FICHE SIGNALÉTIQUE

HI-TECH 100

Révision : 8 mai 2013



SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8). Aérer le secteur.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux et nationaux.

Matériaux interdits: P/D

Procédures spéciales en cas de déversement: P/D

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Éviter la production de poussières, vapeurs ou de brouillards. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles tels les acides forts.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans des contenants adéquats et correctement étiquetés. Garder les contenants bien fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation mécanique recommandé pour garder les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Si les mesures d'ingénierie et les bonnes pratiques ne sont pas efficaces pour contrôler l'exposition au produit, veuillez porter de la protection respiratoire approuvée requise. Avoir l'équipement approprié disponible en cas de déversements ou d'urgences (fuites ou incendies). Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un respirateur homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), bottes, tabliers et manchettes pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail. Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de villes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Obtenir l'avis d'un fournisseur d'équipement de sécurité.

Protection des yeux / du visage:

Porter des lunettes de sécurité, à coques antiéclaboussures ou avec un écran facial.

Commentaires sur l'hygiène général:

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

Limites d'exposition permises: Consulter la Section 2 pour connaître les limites d'exposition des ingrédients.

FICHE SIGNALÉTIQUE

HI-TECH 100

Révision : 8 mai 2013



SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Solide noir ayant une odeur légère de pétrole.

Seuil de l'odeur: P/D

pH : P/D

Point d'ébullition: P/D

Point de fusion/congélation: P/D

Tension de vapeur: P/D

Solubilité dans l'eau: Insoluble.

Coefficient de répartition huile/eau: P/D

Densité (eau = 1, à 4 °C): P/D

Densité de vapeur: P/D

Taux d'évaporation: P/D

% volatilité (volume): P/D

Viscosité: P/D

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Aucune polymérisation dangereuse ne peut survenir.

Conditions à éviter : Éviter les acides forts.

Matières incompatibles : Éviter les acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Aucun

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques: P/D pour le produit.

Ingrédient	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Silice amorphe, fondue	P/D	P/D
Monoxyde de sodium	P/D	P/D
Dioxyde de titane	P/D	P/D
Monoxyde de manganèse	P/D	P/D
Anhydride phosphorique	P/D	1317 mg/m ³ (rat) 1 hr
Oxyde de chrome(III)	P/D	P/D
Silicate de sodium	1960 mg/kg (oral, rat)	P/D
Calcium	P/D	P/D
Poudre d'aluminium	P/D	P/D
Fer	30 g/kg (oral, rat)	P/D
Magnésium	P/D	P/D
Titane	P/D	P/D
Silice cristalline, quartz	P/D	P/D
Oxyde d'aluminium	P/D	P/D
Oxyde de calcium	P/D	P/D
Oxyde de magnésium	P/D	P/D
Trioxycde de fer	P/D	P/D
Oxyde de sodium	P/D	P/D
Oxyde de potassium	P/D	P/D
Soufre	P/D	P/D
Carbone	P/D	P/D
Polymère de styrène et de butadiène	P/D	P/D
Asphalte (pétrole)	P/D	P/D

FICHE SIGNALÉTIQUE

HI-TECH 100

Révision : 8 mai 2013



Voir Section 3 pour plus de renseignements.

Cancérogénicité :

Dioxyde de titane et Silice cristalline, quartz sont énumérés par IARC, ACGIH, NTP et OSHA comme étant cancérigènes suspects.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D

Sensibilisation de la peau : P/D

Sensibilisation des voies respiratoires : P/D

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement : P/D

Caractéristiques environnementales importantes : P/D

Toxicité pour les organismes aquatiques : P/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

Méthodes d'élimination :

Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

RCRA :

Si ce produit, tel quel, devient une matière résiduelle, elle peut rencontrer les critères d'une « hazardous waste » selon le RCRA, Title 40 CFR 261 aux États-Unis. Pour disposer du produit ou de la matière résiduelle, vérifier les exigences fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Classification TMD : Non Réglementé

Cas spécial: S/O

Renseignements sur le transport aux États-Unis (49 CFR/DOT) :

Classification 49 CFR : Non Réglementé

Cas spécial: S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Le produit est réglementé selon la Loi sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Classification SIMDUT: D2A & D2B – Matière toxique ayant d'autres effets.

Information CEPA: Les ingrédients se retrouvent sur la DSL.

Aux États-Unis

TSCA information: Les ingrédients se retrouvent sur la TSCA.

EPA / CERCLA (40 CFR 302.4) information:

Refer to the 49 CFR Section 172.101 Appendix A for the reportable quantities, designated as hazardous substances.

SARA TITLE III:

Vérifier si ce produit est assujéti aux exigences du TSCA selon le *Sec. 313, Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372.*

California Proposition 65:

This product contains chemicals that are known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.

New Jersey Labeling Requirements: Substances listed in Section 2 are required to be disclosed on product labelling

FICHE SIGNALÉTIQUE

HI-TECH 100

Révision : 8 mai 2013



SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: NSS ENTREPRISE INC. pour BAUVAL TECH-MIX

Numéro de téléphone: (514) 239-8785 ou (450) 652-0689

Références:

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2013.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2013.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
C	Ceiling (plafond)
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CERCLA	Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR	Code of Federal Regulations (Transport aux États-Unis)
DOT	Department of Transport (É. U.)
DSL	Domestic Substance List
EST	Eastern Standard Time (heure de l'Est)
IARC	International Agency for Research on Cancer
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act
SARA	Superfund Amendments & Reauthorization Act
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Fin de la fiche signalétique